



Conditions Générales de Vente des Prestations de Formation

(Déclaration d'activité n° 11920589992)

Article 1 : Prestations vendues

Les actions de formation dispensées par My Team's Wings rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail. Ces actions sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

Chaque formation dispensée par My Team's Wings porte un numéro d'identification unique, une dénomination, un titre et un contenu.

La participation aux formations dispensées par My Team's Wings implique de la part de l'acheteur desdites prestations (ci-après dénommé « le Client) que ce dernier veille à ce que les participants inscrits possèdent bien les connaissances requises et/ou y répondent en termes de compétence pour pouvoir suivre les formations.

Les prestations vendues concernent la formation « inter » et « intra » entreprises des personnels de tous niveaux dans les domaines de la communication, du management, de la dynamique de groupe, du développement des compétences, des RPS et de leur prévention, et de la créativité.

Article 2 : Application des conditions générales de vente de prestations de formation – Durée

Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à toute commande de formation passée par un Client auprès de My Team's Wings, que ce soit pour des formations « inter-entreprises » ou « intra-entreprise », ou des offres spéciales décrites ci-après.

De même, le simple fait d'assister, en personne ou par l'un de ses préposés, à une séance de formation implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes Conditions Générales de Vente pour la durée des relations contractuelles liées aux formations. Ainsi, la passation de commande ou l'assistance à une séance de formation vaut acceptation expresse et sans réserve par le Client des présentes Conditions Générales de Vente, lesquelles prévaudront sur toutes autres conditions.

Celles-ci ne peuvent être modifiées que par un écrit signé par le Client et un responsable de My Team's Wings dûment habilité à cet effet.

Le fait que My Team's Wings ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Article 3 : Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les formations « inter entreprise » proposées par My Team's Wings dans son catalogue en vigueur, ainsi qu'à toutes les formations « intra entreprise » définies pour un Client après validation conjointe sur le contenu, le format et la tarification proposée, par My Team's Wings.

Article 4 : Commande de la formation

Pour être prise en compte par My Team's Wings, toute formation doit faire l'objet d'un bon de commande rédigé et émis par My Team's Wings, puis signé par le Client. Dès réception du bon de commande, My Team's Wings s'engage à traiter la commande dans les 5 jours ouvrés.



Article 5 : Modification de la commande – Annulation ou report

My Team's Wings se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'elle juge utile à ses programmes et prestations de formation ainsi qu'au planning de ses formations. Elle se réserve le droit de modifier, sans avis préalable, les intervenants et de supprimer un ou plusieurs titres de sa gamme de formations.

En cas d'annulation pour quelque cause que ce soit (comme par exemple indisponibilité du formateur pour des raisons de maladie, panne d'électricité, indisponibilité du système informatique, nombre de participants insuffisant, grèves ou conflits sociaux, conditions météorologiques), la (ou les) formation(s) commandée(s) sera(ont) reportée(s) à une date ultérieure sans dédommagement ni pénalité due au Client.

En cas de modification anticipée du programme ou du planning de la ou des formations, My Team's Wings s'engage à prévenir les Clients ayant commandés ces formations, et/ou directement les participants à ces formations désignés par le Client préalablement inscrits, 10 jours ouvrés au moins avant le début de la ou des formations concernées. Les Clients et/ou les participants pourront choisir une nouvelle date dans le calendrier des formations concernées, sous réserve de disponibilité des places.

Si le Client souhaite – à son initiative – annuler ou reporter sa participation à une ou plusieurs formations, le Client ne pourra le faire qu'en respectant scrupuleusement les conditions suivantes :

Toute annulation ou tout report d'inscription à une formation devra être signalée à My Team's Wings par le Client lui-même, et non par les participants désignés par le Client, par téléphone et par courriel, et doit être confirmée par courrier recommandé avec AR adressé au siège de My Team's Wings.

Les conséquences financières des annulations et reports à l'initiative du Client sont les suivantes :

1. Toute demande de report ou d'annulation non confirmée par recommandé avec AR au plus tard 7 jours ouvrés avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la date d'envoi du courrier recommandé avec AR, caché de la Poste faisant fois, ne donne lieu à aucun frais d'annulation
2. Tout report ou toute annulation intervenant entre 2 et 6 jours ouvrés (inclus) avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant l'envoi du courrier recommandé avec AR , caché de La Poste faisant fois, donne lieu à une facturation par My Team's Wings égale à 50 % du prix catalogue de la ou des formations commandées par le Client à titre d'indemnité forfaitaire à la charge du Client
3. Toute formation annulée ou reportée la veille ou le jour même où elle débute, la date prise en compte étant l'envoi du courrier recommandé avec AR, caché de La Poste faisant fois, sera due intégralement par le Client à My Team's Wings à titre d'Indemnité forfaitaire sur la base du prix catalogue
4. Toute formation commencée sera due intégralement par le Client

Article 6 : Prix

Les prestations de formation sont facturées au prix, devise et taxes en vigueur, précisées sur le bon commande de formation et validées par le Client.

La liste des prix permettant de bénéficier de conditions préférentielles figurent au catalogue en vigueur de My Team's Wings et sur son site Internet ; elles peuvent être communiquées sur demande du Client.

Le prix facturé par My Team's Wings inclut la fourniture de la prestation de formation conforme aux exigences de qualité de My Team's Wings.

Les frais de repas, ainsi que les frais de déplacements et d'hébergement des participants à la formation ne sont pas inclus dans le prix de la prestation de formation.

Règlement par un OPCA

En cas de règlement de la prestation pris en charge par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé dont il dépend, il appartient au Client de :

- faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer l'acceptation de sa demande;
- indiquer explicitement sur la convention et de joindre à My Team's Wings une copie de l'accord de prise en charge ;
- S'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCA, le solde sera facturé au Client. Si My Team's Wings n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCA au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation.

Le cas échéant, le remboursement des avoirs par My Team's Wings est effectué sur demande écrite du Client accompagné d'un relevé d'identité bancaire original.



Avantage

My Team's Wings offre 10% du prix de la formation si le paiement total est joint à la commande. Dans le cas d'un paiement différé, 30% du prix total de la formation seront versés à My Team's Wings par le Client à la signature de la commande, puis les 70% restants dans les 30 jours qui suivent la fin de la formation.

Article 7 : Facturation

Une facture sera établie et remise au Client par My Team's Wings à l'issue de la formation. Le prix de la prestation, soumis à TVA, sera exprimé en Euro Hors Taxes, en Euro Toutes Taxes Comprises, TVA en vigueur appliquée au prix Hors Taxes, et la facture fera apparaître la TVA au taux en vigueur au moment de l'établissement de cette facture.

Article 8 : Modalités

My Team's Wings étant un organisme de formation agréé, il est habilité à signer des conventions de formation. Les factures délivrées par My Team's Wings tiennent lieu de convention simplifiée, mais le Client peut, sur simple demande, obtenir une convention détaillée et/ou une attestation de présence individuelle délivrée par My Team's Wings.

Article 9 : Paiement – Retard ou défaut

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce, le délai de paiement des sommes échues ne peut dépasser les trente jours à compter de la date d'émission de la facture.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture générera des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture. Le client devra déboursier une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, conformément aux dispositions de l'article D 441-5 du Code du Commerce ainsi qu'une pénalité de 10% par jour de retard à compter du premier jour suivant la date mentionnée sur la facture.

Le montant de ces intérêts de retard sera imputé de plein droit sur toutes remises ou rabais dus par My Team's Wings.

Le Client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris et notamment les honoraires d'officiers ministériels (huissiers) ou d'auxiliaires de Justice.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable d'un responsable habilité par My Team's Wings. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie exigible de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est plus récente.

Article 10 : Propriété Intellectuelle – Droits d'auteur

L'ensemble des documents remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et à ce titre sont protégés par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur.

En conséquence, le Client s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et plus généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable habilité de My Team's Wings.

Sauf accord établi par My Team's Wings, le Client s'interdit d'effectuer toute copie de logiciels, de contenu de programme et exercices utilisés dans les stages de formation.

Le Client se porte fort du respect de ces interdictions de la part des participants qu'il désignera pour assister aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ces participants.

Article 11 : Règlement intérieur pour le déroulement des formations

Lors de la participation aux séances de formation, le Client s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de My Team's Wings dont il déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Le Client se porte fort du respect de ces dispositions de la part des participants qu'il désignera pour assister aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ces participants.

Article 12 : Notifications

Toutes modifications à l'initiative du Client des présentes Conditions Générales de Ventes doivent être formulées et motivées auprès de My Team's Wings par email. Sous réserve de validation des termes par les deux parties, My Team's Wings émettra à l'attention du Client un avenant aux présentes conditions générales de ventes.

Article 13 : Nullité d'une clause

Si l'une des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions des dites Conditions Générales de Vente qui demeureront en vigueur entre My Team's Wings et le Client.

Article 14 : Confidentialité des Données

Des informations demandées par My Team's Wings au Client peuvent s'avérer nécessaires au traitement de la commande.

Dans l'hypothèse où le Client consent à communiquer des données individuelles à caractère personnel, il dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification de ces données dans les conditions prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le Client doit adresser toute demande écrite à l'adresse du siège social de My Team's Wings.

My Team's Wings s'engage à ne pas diffuser à un tiers – sans l'accord préalable du Client – toute donnée à caractère confidentiel communiquée par le Client.

Article 15 : Compétence / contestation / loi applicable

En cas de difficulté d'interprétation ou d'exécution des présentes Conditions Générales de Vente, My Team's Wings et le Client conviennent expressément que le Tribunal de Commerce de Créteil sera le seul compétent.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises pour leur interprétation et leur exécution à la loi française.

